


**Conservatoire** musique . danse . théâtre  
régional du Grand Nancy



**GUIDE**  
**MON INSCRIPTION**  
**MA RÉINSCRIPTION**

**EN FILIÈRE**

**HORS TEMPS SCOLAIRE**  
**AMÉNAGEABLE**  
**MUSICOLOGIE**

**RENTÉE 2018/2019**

## **Bienvenue au Conservatoire à Rayonnement Régional de la Métropole du Grand Nancy !**

Vous souhaitez inscrire votre enfant au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional de la Métropole du Grand Nancy, établissement public d'enseignement artistique spécialisé initial qui a pour vocation l'apprentissage des pratiques de la musique, du théâtre et de la danse, placé sous la tutelle pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication, et sous l'autorité du Président de la Métropole du Grand Nancy.

En offrant un enseignement musical, chorégraphique et théâtral d'excellence, accessible à tous sur l'ensemble du territoire, il participe par ce biais à la construction de la personnalité de l'enfant, à son développement et à son épanouissement personnel (mémoire, concentration, goût de l'effort, curiosité, imagination, sens artistique, sens critique et jugement, capacité d'organisation, etc.) tout en constituant pour les écoles situées sur le territoire et pour les publics extérieurs, un pôle ressource en matière de pratiques amateurs.

Son rôle est aussi de repérer et de former les artistes professionnels de demain en les emmenant aux portes de l'enseignement supérieur et du métier.

Le Conservatoire est aussi un lieu d'échanges, de diffusion, et de création. Les élèves ont accès à de nombreuses manifestations culturelles gratuites, et bénéficient de classes de maître par les plus grands artistes pédagogues d'aujourd'hui. Il est ainsi un acteur dynamique de la vie culturelle de l'agglomération et de sa région, en collaboration avec les nombreuses autres structures du territoire.

Plus de 110 professeurs enseignent à environ 1700 élèves, en s'appuyant sur une équipe administrative et technique de 25 personnes.

Vous trouverez dans ce guide toutes les démarches à effectuer pour votre inscription dans l'une des filières suivantes : Hors Temps Scolaire (HTS), Horaires Aménageables (AMÉ), ou Musicologie.

Dans l'attente de vous accueillir au sein de notre établissement.

**Olivier PÉRIN**  
Directeur du Conservatoire

## SOMMAIRE

### **J'aurai 5 ans, 6 ans, 7 ans à la rentrée prochaine et je souhaite m'inscrire pour la première fois au Conservatoire en 2018/2019**

- > Je me pré-inscris en cours d'éveil 5 ans ou 6 ans \* page 6
- > Je me pré-inscris en initiation instrumentale 6 ans \* page 8
- > Je me pré-inscris à l'Atelier de Découverte Instrumentale de 6 à 10 ans \* page 10
- > Je me pré-inscris en cycle 1 en filière Hors Temps Scolaire à partir de 7 ans \* page 12
- > Je me pré-inscris en cycle 1 en filière à Horaires Aménageables à partir de 7 ans \* page 15

### **J'aurai 6 ans ou 7 ans à la rentrée prochaine, je suis déjà au Conservatoire et je souhaite me réinscrire en 2018/2019**

- > Je me réinscris et souhaite intégrer le cours d'éveil 6 ans ou l'Atelier de Découverte Instrumentale ou l'initiation instrumentale \* page 18
- > Je me réinscris et souhaite intégrer le cycle 1 (à partir de 7 ans) en filière Hors Temps Scolaire ou Horaires Aménageables \* page 20

### **Je n'ai jamais fait de musique, ou de danse ou de théâtre, je souhaite m'inscrire pour la première fois au Conservatoire en 2018/2019**

- > Je me pré-inscris en filière Hors Temps Scolaire Instrument ou Atelier tremplin théâtre (initiation) page 22
- > Je me pré-inscris en filière Hors Temps Scolaire Chant lyrique / Jazz / Théâtre (Cycle diplômant) / Danse page 24
- > Je me pré-inscris en filière Horaires Aménageables Instrument page 26

### **Je suis non débutant, extérieur au Conservatoire et je souhaite m'inscrire en 2018/2019**

- > Je me pré-inscris en filière Hors Temps Scolaire (hors cycle spécialisé) Instrument/ Chant lyrique/ Jazz/ Danse/ Théâtre page 28
- > Je me pré-inscris en Horaires Aménageables Instrument page 31

### **Je suis non débutant, extérieur au Conservatoire et je souhaite m'inscrire uniquement en pratique collective en 2018/2019**

- > Je me pré-inscris en pratique collective instrumentale ou vocale page 33

### **Je suis déjà au Conservatoire et je souhaite me réinscrire dans la même filière pour la rentrée 2018/2019 (hors CHAM/CHAD)**

page 35

### **Je suis déjà au Conservatoire et je souhaite me réinscrire en changeant de filière pour la rentrée 2018/2019 (hors CHAM/CHAD)**

page 37

### **Je souhaite commencer des études de Musicologie à l'Université de Lorraine à la rentrée 2018/2019**

page 39

### **Je souhaite m'inscrire en cycle spécialisé à la rentrée 2018/2019**

page 41

### **Informations pratiques**

page 42

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2018, ou au plus tard le 31 décembre 2018.

# J'aurai 5 ans, 6 ans, 7 ans à la rentrée prochaine et je souhaite m'inscrire pour la première fois au Conservatoire en 2018/2019

> **Je me pré-inscris en cours d'éveil 5 ans ou 6 ans \***

## 1<sup>ère</sup> ÉTAPE - PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - Juillet 2018

> Je procède à ma pré-inscription en ligne sur le site internet du Conservatoire entre le 2 et le 12 juillet 2018, à l'occasion de laquelle je formule deux choix d'horaires par ordre de préférence pour un cours d'éveil 5 ans ou 6 ans en fonction de mon âge :

| Eveil 5 ans            | Eveil 6 ans           |
|------------------------|-----------------------|
| MARDI de 17h15 à 18h15 | MERCREDI de 9h à 10h  |
| MERCREDI de 10h à 11h  | MERCREDI de 14h à 15h |
|                        | MERCREDI de 15h à 16h |

## 2<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFIRMATION D'INSCRIPTION - Juillet 2018

> Je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire me confirmant mon inscription en fonction des places disponibles et me communiquant l'identifiant de mon extranet usager iMuse au moyen duquel je pourrai consulter l'horaire du cours d'éveil qui m'a été attribué.

> Je confirme mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises. Passé le 25 août 2018, une pénalité pour inscription tardive me sera facturée, ma place ne sera plus garantie et pourra être attribuée à un élève placé sur liste d'attente.

## 3<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Septembre 2018

> J'ai rendez-vous dans le hall du Conservatoire le jour du premier cours (semaine du 17 septembre). Je suis alors pris(e) en charge par l'enseignant qui me conduira à la salle de cours.

## 4<sup>ème</sup> ÉTAPE - RENCONTRE PARENTS-PROFESSEURS - Septembre 2018

> Je suis convié à une rencontre d'information sur le contenu et le déroulement de l'année avec les enseignantes en charge de ce cours. La date sera précisée ultérieurement.

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2018, ou au plus tard le 31 décembre 2018.

# J'aurai 5 ans, 6 ans, 7 ans à la rentrée prochaine et je souhaite m'inscrire pour la première fois au Conservatoire en 2018/2019

## > Je me pré-inscris en initiation instrumentale 6 ans \*

### 1<sup>ère</sup> ÉTAPE - PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018

> Je procède à ma pré-inscription en ligne sur le site internet du Conservatoire entre le 28 mai et le 18 juin 2018, à l'occasion de laquelle je formule ma demande d'intégrer le cours d'initiation instrumentale en précisant ma motivation dans le cadre information prévu à cet effet ainsi que la discipline choisie parmi les instruments proposés ci-dessous :

| Initiation instrumentale |                  |
|--------------------------|------------------|
| Violon                   | Trombone         |
| Alto                     | Tuba/ Euphonium  |
| Violoncelle              | Percussions      |
| Contrebasse              | Piano            |
| Flûte traversière        | Orgue            |
| Hautbois                 | Guitare          |
| Clarinette               | Harpe            |
| Basson                   | Flûte à bec      |
| Saxophone                | Traverso         |
| Cor                      | Cornet à bouquin |
| Trompette/ Cornet        | Viola de gambe   |

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

### 2<sup>ème</sup> ÉTAPE - ACCUEIL ET ORIENTATION - Juin 2018

> Je me rends à la journée d'accueil et d'orientation des nouveaux élèves le Samedi 16 juin 2018 de 14h à 17h afin de rencontrer l'enseignant de la discipline souhaitée.

### 3<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFIRMATION D'INSCRIPTION - Juillet 2018

> Je reçois courant juillet un courriel du Conservatoire m'informant de mon inscription ou non dans la discipline choisie, en fonction des places disponibles et de mon aptérence.

> Si je suis admis, ce courriel me communiquera l'identifiant de mon extranet usager iMuse au moyen duquel je pourrai consulter le nom de l'enseignant qui m'a été attribué. Je confirme alors mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises lors de la pré-inscription. Passé le 25 août 2018, une pénalité pour inscription tardive me sera facturée, ma place ne sera plus garantie et pourra être attribuée à un élève placé sur liste d'attente.

> Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais.

### 4<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTABLISSEMENT DE L'HORAIRE DE COURS - Septembre 2018

> Je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec le professeur d'instrument le 8 septembre 2018 de 14h à 17h au Conservatoire afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne suis pas présent pas à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification possible.

### 5<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Septembre 2018

> Les cours débutent la semaine du 17 septembre 2018.

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2018, ou au plus tard le 31 décembre 2018.

# J'aurai 5 ans, 6 ans, 7 ans à la rentrée prochaine et je souhaite m'inscrire pour la première fois au Conservatoire en 2018/2019

**> Je me pré-inscris en Atelier de Découverte Instrumentale, de 6 à 10 ans \***

## **1<sup>ère</sup> ÉTAPE - PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - Juillet 2018**

> Je procède à ma pré-inscription en ligne sur le site internet du Conservatoire entre le 2 et le 12 juillet 2018, à l'occasion de laquelle je formule mon choix de parcours :

| Atelier de Découverte Instrumentale                                                        |                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Parcours n°1                                                                               | Parcours n°2                                                                                     |
| MARDI de 17h15 à 18h                                                                       | MERCREDI de 14h à 14h45                                                                          |
| Trompette / Orgue / Violon / Cor / Alto / Violoncelle / Hautbois / Saxophone / Flûte à bec | Basson / Clarinette / Trombone / Hautbois / Violoncelle / Clavecin / Violon / Tuba / Contrebasse |

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

## **2<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFIRMATION D'INSCRIPTION - Juillet 2018**

> Je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire me confirmant mon inscription et me communiquant l'identifiant de mon extranet usager iMuse par lequel je pourrai consulter l'horaire de l'Atelier de découverte Instrumentale qui m'a été attribué en fonction des places disponibles.

> Je confirme alors mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises lors de la pré-inscription. Passé le 25 août 2018, une pénalité pour inscription tardive me sera facturée, ma place ne sera plus garantie et pourra être attribuée à un élève placé sur liste d'attente.

> Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais.

## **3<sup>ème</sup> ÉTAPE - RENCONTRE PARENTS-PROFESSEURS - Septembre 2018**

> Je suis convié à une réunion d'information sur le contenu et le déroulement de l'année avec les enseignants en charge de ce parcours le mercredi 26 septembre à 18h30 à l'Auditorium du Conservatoire.

## **4<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Octobre 2018**

> J'ai rendez-vous dans le hall du Conservatoire le jour du premier cours (Mardi 2 ou Mercredi 3 octobre) pour être pris en charge par l'enseignant qui me conduira à la salle de cours.

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2018, ou au plus tard le 31 décembre 2018.

# J'aurai 5 ans, 6 ans, 7 ans à la rentrée prochaine et je souhaite m'inscrire pour la première fois au Conservatoire en 2018/2019

## > Je me pré-inscris en cycle 1 en filière Hors Temps Scolaire à partir de 7 ans \*

### 1<sup>ère</sup> ÉTAPE - PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018

> Je procède à ma pré-inscription en ligne sur le site internet du Conservatoire entre le 28 mai et le 18 juin 2018, à l'occasion de laquelle je formule mon choix de spécialité : Danse ou Musique. Si je choisis la spécialité musique, je suis tenu de faire 3 choix par ordre de préférence parmi les instruments proposés ci-dessous :

#### Instrument de l'orchestre / Département Cordes

Violon  
Alto  
Violoncelle  
Contrebasse

#### Instrument de l'orchestre / Département Vents et Percussions

Flûte traversière  
Hautbois  
Clarinette  
Basson  
Saxophone  
Cor  
Trompette / Cornet  
Trombone  
Tuba / Euphonium  
Percussions

#### Département Claviers et Instruments polyphoniques

Piano  
Orgue  
Guitare  
Harpe

#### Département Musique ancienne

Flûte à bec  
Traverso  
Cornet à bouquin  
Viole de gambe  
Clavecin

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

> Au delà du 18 juin, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité pour inscription tardive me sera facturée.

### 2<sup>ème</sup> ÉTAPE - ACCUEIL ET ORIENTATION - Juin 2018

> Je me rends à la « Journée d'accueil et d'orientation » au Conservatoire le samedi 16 juin 2018 de 14h à 17h afin de découvrir et essayer les instruments choisis lors de ma pré-inscription, et ainsi confirmer mon choix auprès des enseignants.

### 3<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTUDE DE MA DEMANDE - Juillet 2018

> Ma demande d'inscription est étudiée par la Direction du Conservatoire et les enseignants. Sont pris en compte : l'avis de l'enseignant vu lors de la journée d'accueil et d'orientation, ainsi que les places disponibles dans les disciplines choisies.

### 4<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFIRMATION D'INSCRIPTION - Juillet 2018

> Je reçois courant juillet un courriel du Conservatoire m'informant de mon inscription ou non dans une discipline choisie, en fonction des places disponibles et de mon appétence.

> Si je suis admis, ce courriel me communiquera l'identifiant de mon extranet usager iMuse au moyen duquel je pourrai consulter le nom de l'enseignant qui m'a été attribué ainsi que les horaires des cours collectifs (Formation musicale et Chant choral). Je confirme alors mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises lors de la pré-inscription. Passé le 25 août, une pénalité pour inscription tardive me sera facturée, ma place ne sera plus garantie et pourra être attribuée à un élève placé sur liste d'attente.

> Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais.

## **5<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTABLISSEMENT DE L'HORAIRE DU COURS D'INSTRUMENT - Septembre 2018**

> Je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les professeurs d'instrument ou de danse le 8 septembre 2018 de 14h à 17h au Conservatoire afin de définir avec eux mes horaires de cours. Si je ne suis pas présent à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification possible.

## **6<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Septembre 2018**

> Les cours débutent la semaine du 17 septembre 2018.

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2018, ou au plus tard le 31 décembre 2018.

## **J'aurai 5 ans, 6 ans, 7 ans à la rentrée prochaine et je souhaite m'inscrire pour la première fois au Conservatoire en 2018/2019**

### **Je me pré-inscris en cycle 1 en filière Horaires Aménageables à partir de 7 ans \***

#### **1<sup>ère</sup> ÉTAPE - PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018**

> Je procède à ma pré-inscription en ligne sur le site internet du Conservatoire entre le 28 mai et le 18 juin 2018, à l'occasion de laquelle je suis tenu de faire 3 choix par ordre de préférence parmi les instruments proposés ci-dessous :

#### **Instruments de l'orchestre / Département Cordes**

Violon  
Alto  
Violoncelle  
Contrebasse

#### **Instruments de l'orchestre / Département Vents et Percussions**

Flûte traversière  
Hautbois  
Clarinette  
Basson  
Saxophone  
Cor  
Trompette / Cornet  
Trombone  
Tuba / Euphonium  
Percussions

#### **Département Claviers et Instruments polyphoniques**

Piano  
Orgue  
Guitare  
Harpe

#### **Département Musique ancienne**

Flûte à bec  
Traverso  
Cornet à bouquin  
Viola de gambe  
Clavecin



> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

> Je m'inscris ou me réinscris parallèlement à l'école Notre-Dame Saint-Sigisbert en mentionnant le choix de la filière Horaires Aménageables.

> Au delà du 18 juin, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité pour inscription tardive me sera facturée.

## **2<sup>ème</sup> ÉTAPE - ACCUEIL ET OREINTATION - Juin 2018**

> Je me rends à la « Journée d'accueil et d'orientation » au Conservatoire le samedi 16 juin 2018 de 14h à 17h afin de découvrir et essayer les instruments choisis lors de ma pré-inscription, et ainsi confirmer mon choix auprès des enseignants.

## **3<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTUDE DE MA DEMANDE - Juillet 2018**

> Ma demande d'inscription est étudiée par la Direction du Conservatoire et les enseignants. Sont pris en compte : l'avis de l'enseignant vu lors de la journée d'accueil et d'orientation, ainsi que les places disponibles dans les disciplines choisies.

## **4<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFIRMATION D'INSCRIPTION - Juillet 2018**

> Je reçois courant juillet un courriel du Conservatoire m'informant de mon inscription ou non dans une discipline choisie, en fonction des places disponibles et de mon aptéence.

> Si je suis admis, ce courriel me communiquera l'identifiant de mon extranet usager iMuse au moyen duquel je pourrai consulter le nom de l'enseignant qui m'a été attribué ainsi que les horaires des cours collectifs (Formation musicale et Chant choral). Je confirme alors mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises lors de la pré-inscription. Passé le 25 août, une pénalité pour inscription tardive me sera facturée, ma place ne sera plus garantie et pourra être attribuée à un élève placé sur liste d'attente.

> Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais.

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2018, ou au plus tard le 31 décembre 2018.

## **5<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTABLISSEMENT DE L'HORAIRE DU COURS D'INSTRUMENT - Septembre 2018**

> Je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les professeurs d'instrument le 8 septembre 2018 de 14h à 17h au Conservatoire afin de définir avec eux mes horaires de cours. Si je ne suis pas présent à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification possible.

## **6<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Septembre 2018**

> Les cours débutent la semaine du 17 septembre 2018.

# J'aurai 6 ans ou 7 ans à la rentrée prochaine, je suis déjà au Conservatoire et je souhaite me réinscrire en 2018/2019

## > Je souhaite intégrer le cours d'éveil 6 ans ou l'Atelier de Découverte Instrumentale ou l'initiation instrumentale \*

### 1<sup>ère</sup> ÉTAPE - RÉINSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018

> Je procède à ma réinscription sur mon extranet usager iMuse entre le 28 mai et le 18 juin 2018 en me connectant à :

[www.imuse-grandnancy.fr/extranet/famille/usa\\_famille.php](http://www.imuse-grandnancy.fr/extranet/famille/usa_famille.php)

| Éveil 6 ans                           |  |
|---------------------------------------|--|
| MERCREDI de 10h à 11h                 |  |
| MERCREDI de 14h à 15h et de 15h à 16h |  |

| Atelier de Découverte Instrumentale                                                        |                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Parcours n°1                                                                               | Parcours n°2                                                                                     |
| MARDI de 17h15 à 18h                                                                       | MERCREDI de 14h à 14h45                                                                          |
| Trompette / Orgue / Violon / Cor / Alto / Violoncelle / Hautbois / Saxophone / Flûte à bec | Basson / Clarinette / Trombone / Hautbois / Violoncelle / Clavecin / Violon / Tuba / Contrebasse |

| Initiation instrumentale |                  |
|--------------------------|------------------|
| Violon                   | Trombone         |
| Alto                     | Tuba/ Euphonium  |
| Violoncelle              | Percussions      |
| Contrebasse              | Piano            |
| Flûte traversière        | Orgue            |
| Hautbois                 | Guitare          |
| Clarinette               | Harpe            |
| Basson                   | Flûte à bec      |
| Saxophone                | Traverso         |
| Cor                      | Cornet à bouquin |
| Trompette/ Cornet        | Viole de gambe   |

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.

> Au delà du 18 juin, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité pour inscription tardive me sera facturée.

### 2<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFIRMATION D'INSCRIPTION - Juillet 2018

> Je me connecte à mon extranet usager iMuse à compter du 15 juillet pour prendre connaissance de la discipline ou du cours qui m'a été attribué, du nom de l'enseignant (noté tmp cours temporaire dans l'attente de l'horaire de cours définitif).

> Je confirme alors mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises lors de la pré-inscription. Passé le ..., une pénalité pour inscription tardive me sera facturée, ma place ne sera plus garantie et pourra être attribuée à un élève placé sur liste d'attente.

### 3<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS POUR L'INITIATION INSTRUMENTALE UNIQUEMENT - Septembre 2018

> Si je suis admis en initiation instrumentale, je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les professeurs d'instrument qui aura lieu au Conservatoire le 8 septembre 2018 de 14h à 17h afin de définir avec eux mon horaire de cours d'instrument. Si je ne suis pas présent à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification possible.

### 4<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Septembre 2018

> Si je suis admis en cours d'éveil 6 ans, j'ai rendez-vous dans le hall du Conservatoire le jour du premier cours (mercredi 19 septembre) pour être pris en charge par l'enseignant qui me conduira à la salle.

> Si je suis admis en Atelier de Découverte Instrumentale, je suis convié à une réunion d'information sur le contenu et le déroulement de l'année avec les enseignants en charge de ce parcours le mercredi 26 septembre à 18h30 à l'Auditorium du Conservatoire. Puis, j'ai rendez-vous dans le hall du Conservatoire le jour du premier cours (mardi 2 ou mercredi 3 octobre) pour être pris en charge par l'enseignant qui me conduira à la salle.

> Si je suis admis en cours d'initiation instrumentale, je me rends seul dans la salle de mon professeur le jour du 1<sup>er</sup> cours (semaine du 17 septembre).

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2018, ou au plus tard le 31 décembre 2018.

# J'aurai 6 ans ou 7 ans à la rentrée prochaine, je suis déjà au Conservatoire et je souhaite me réinscrire en 2018/2019

## > Je souhaite intégrer le cycle 1 en filière Hors Temps Scolaire ou Horaires Aménageables à partir de 7 ans \*

### 1<sup>ère</sup> ÉTAPE - RÉINSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018

> Je procède à ma réinscription sur mon extranet usager iMuse entre le 28 mai et le 18 juin 2018 en me connectant à :

[www.imuse-grandnancy.fr/extranet/login/usa\\_index\\_famille.php](http://www.imuse-grandnancy.fr/extranet/login/usa_index_famille.php)

Je n'oublie pas d'associer à cette réinscription les pièces jointes demandées et de formuler mon choix de discipline :

En filière Hors Temps Scolaire → Danse ou Instrument

En filière Horaires Aménageables → Instrument

Si je choisis « instrument », je suis tenu de faire 3 choix par ordre de préférence parmi les propositions ci-dessous :

|                                                                      |                    |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------|
| <b>Instruments de l'orchestre / Département Cordes</b>               |                    |
| Violon                                                               | Violoncelle        |
| Alto                                                                 | Contrebasse        |
| <b>Instruments de l'orchestre / Département Vents et Percussions</b> |                    |
| Flûte traversière                                                    | Cor                |
| Hautbois                                                             | Trompette / Cornet |
| Clarinettes                                                          | Trombone           |
| Basson                                                               | Tuba / Euphonium   |
| Saxophone                                                            | Percussions        |
| <b>Département Claviers et Instruments polyphoniques</b>             |                    |
| Piano                                                                | Guitare            |
| Orgue                                                                | Harpe              |
| <b>Département Musique ancienne</b>                                  |                    |
| Flûte à bec                                                          | Viole de gambe     |
| Traverso                                                             | Clavecin           |
| Cornet à bouquin                                                     |                    |

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.

> Si je souhaite intégrer la filière Horaires Aménageables, je m'inscris ou me réinscris parallèlement à l'école Notre-Dame Saint-Sigisbert en mentionnant le choix de la filière (AMÉ).

> Au delà du 18 juin, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité pour inscription tardive me sera facturée.

### 2<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFIRMATION D'INSCRIPTION - Juillet 2018

> Je me connecte à mon extranet usager iMuse à compter du 15 juillet pour prendre connaissance de la discipline ou du cours qui m'a été attribué, du nom de l'enseignant (noté tmp cours temporaire dans l'attente de l'horaire de cours définitif).

> Je confirme alors mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises lors de la pré-inscription. Passé le 25 août, une pénalité pour inscription tardive me sera facturée, ma place ne sera plus garantie et pourra être attribuée à un élève placé sur liste d'attente.

### 3<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS POUR L'INITIATION INSTRUMENTALE UNIQUEMENT - Septembre 2018

> Si je suis admis en initiation instrumentale, je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les professeurs d'instrument qui aura lieu au Conservatoire le 8 septembre 2018 de 14h à 17h afin de définir avec eux mon horaire de cours d'instrument. Si je ne suis pas présent à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification possible.

### 4<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Septembre 2018

> Les cours débutent la semaine du 17 septembre 2018.

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2018, ou au plus tard le 31 décembre 2018.

# **Je n'ai jamais fait de musique, ou de danse ou de théâtre, je souhaite m'inscrire pour la première fois au Conservatoire en 2018/2019**

## **> Je me pré-inscris en filière Hors Temps Scolaire Instrument ou Atelier tremplin théâtre (initiation)**

### **1<sup>ère</sup> ÉTAPE - PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018**

> Je procède à ma pré-inscription en ligne sur le site internet du Conservatoire entre le 28 mai et le 18 juin 2018 en mentionnant la discipline choisie. Je vérifie sur le livret d'information (consultable sur le site internet du Conservatoire) que je n'ai pas dépassé la limite d'âge, auquel cas ma pré-inscription ne pourra être acceptée.

> Je n'oublie pas de joindre en version dématérialisée toutes les pièces complémentaires demandées.

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

> Au delà du 18 juin, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité pour inscription tardive me sera facturée.

### **2<sup>ème</sup> ÉTAPE- CONFIRMATION D'INSCRIPTION- Juillet 2018**

> Je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire me confirmant mon inscription ou non en fonction des places disponibles dans la discipline demandée.

> Si je suis admis, mon identifiant extranet usager iMuse m'est alors communiqué pour me permettre de consulter la discipline qui m'a été attribuée, les jours et heures des cours collectifs ainsi que le nom de mes professeurs (noté tmp cours temporaire en attente de l'horaire de cours définitif).

> Je confirme alors mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises lors de ma préinscription. Passé le 25 août, une pénalité pour inscription tardive me sera facturée, ma place ne sera plus garantie et pourra être attribuée à un élève placé sur liste d'attente.

> Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais supplémentaires.

### **3<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DU COURS - Septembre 2018**

> Je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les professeurs d'instrument, de danse ou de théâtre qui aura lieu au Conservatoire le 8 septembre 2018 de 14h à 17h afin de définir avec eux de mes horaires de cours. Si je ne me rends pas à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification possible.

### **4<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Septembre 2018**

> Les cours débutent la semaine du 17 septembre 2018.

# Je n'ai jamais fait de musique, ou de danse ou de théâtre, je souhaite m'inscrire pour la première fois au Conservatoire en 2018/2019

## > Je me pré-inscris en filière Hors Temps Scolaire Chant lyrique / Jazz / Danse / Théâtre (Cycle diplômant)

### 1<sup>ère</sup> ÉTAPE - PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018

> Je procède à ma pré-inscription en ligne sur le site internet du Conservatoire entre le 28 mai et le 18 juin 2018 en mentionnant la discipline choisie. Je vérifie sur le livret d'information (consultable sur le site internet du Conservatoire) que je n'ai pas dépassé la limite d'âge, auquel cas ma pré-inscription ne pourra être acceptée.

> Je n'oublie pas de joindre en version dématérialisée toutes les pièces complémentaires demandées.

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

> Au delà du 18 juin, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité pour inscription tardive me sera facturée.

### 2<sup>ème</sup> ÉTAPE - INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE - Mai 2018

> Je télécharge la fiche d'inscription au concours d'entrée (téléchargeable sur le site internet du Conservatoire) en plus de ma pré-inscription, même si je suis débutant, et je la retourne auprès du Service des études accompagnée des frais de concours de 30 euros.

### 3<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS PRÉPARATOIRES AU CONCOURS - Septembre 2018

> Je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les professeurs de Chant lyrique, de Jazz, de Théâtre qui aura lieu au Conservatoire le 8 septembre 2018 de 14h à 17h afin de définir avec eux les horaires des cours préparatoires au concours d'entrée.

### 4<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONCOURS D'ENTRÉE - Septembre/Octobre 2018

> Je reçois ma convocation environ une semaine avant la date du concours qui a lieu selon le calendrier suivant :

| Intitulé      | Date du concours      | Salle           |
|---------------|-----------------------|-----------------|
| Jazz          | Mercredi 26 septembre | Jazz (sous-sol) |
| Théâtre       | Mercredi 3 octobre    | Ravel           |
| Chant lyrique | Jeudi 11 octobre      | Auditorium      |
| Danse         | Samedi 6 octobre      | Studio de danse |

> Le résultat du concours d'entrée est communiqué par voie d'affichage au sein du Conservatoire à compter du lendemain du concours.

### 5<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFIRMATION ET FRAIS DE DOSSIER - Octobre 2018

> A l'issue du concours d'entrée, si je suis admis, je confirme mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises lors de ma pré-inscription. Passé le 25 août, une pénalité pour inscription tardive me sera facturée, ma place ne sera plus garantie et pourra être attribuée à un élève placé sur liste d'attente.

> Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais supplémentaires.

### 6<sup>ème</sup> ÉTAPE – DEBUT DES COURS – Octobre 2018

> Le début des cours se fait la semaine suivant la date du concours d'entrée.

# **Je n'ai jamais fait de musique, ou de danse ou de théâtre, je souhaite m'inscrire pour la première fois au Conservatoire en 2018/2019**

## **> Je me pré-inscris en filière Horaires Aménageables Instrument**

### **1<sup>ère</sup> ÉTAPE - PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018**

> Je procède à ma pré-inscription en ligne sur le site internet du Conservatoire entre le 28 mai et le 18 juin 2018 en mentionnant la discipline choisie et en sélectionnant la filière AMÉ. Je vérifie sur le livret d'information (consultable sur le site internet du Conservatoire) que je n'ai pas dépassé la limite d'âge, auquel cas ma pré-inscription ne pourra être acceptée.

> Je n'oublie pas de joindre en version dématérialisée toutes les pièces complémentaires demandées.

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

> Je m'inscris ou me réinscris parallèlement à l'école Notre-Dame Saint-Sigisbert en mentionnant le choix de la filière AMÉ.

> Au delà du 18 juin, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité pour inscription tardive me sera facturée.

### **2<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFIRMATION D'INSCRIPTION - Juillet 2018**

> Je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire me confirmant mon inscription ou non en fonction des places disponibles dans la discipline demandée.

> Si je suis admis, mon identifiant extranet usager iMuse m'est alors communiqué pour me permettre de consulter la discipline qui m'a été attribuée, les jours et heures des cours collectifs ainsi que le nom de mes professeurs (noté tmp cours temporaire en attente de l'horaire de cours définitif).

> Je confirme alors mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises lors de ma pré-inscription. Passé le 25 août, une pénalité pour inscription tardive me sera facturée, ma place ne sera plus garantie et pourra être attribuée à un élève placé sur liste d'attente.

> Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais supplémentaires.

### **3<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DU COURS D'INSTRUMENT - Septembre 2018**

> Je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les professeurs d'instrument qui aura lieu au Conservatoire le 8 septembre 2018 de 14h à 17h afin de définir avec eux de mon horaire de cours individuel. Si je ne me rends pas à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification possible.

### **4<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Septembre 2018**

> Les cours débutent la semaine du 17 septembre 2018.

## Je suis non débutant, extérieur au Conservatoire et je souhaite m'inscrire en 2018/2019

### > Je me pré-inscris en filière Hors Temps Scolaire Instrument / Chant lyrique / Jazz / Danse / Théâtre (hors cycle spécialisé)

#### 1<sup>ère</sup> ÉTAPE - PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018

> Je procède à ma pré-inscription en ligne sur le site internet du Conservatoire entre le 28 mai et le 18 juin 2018 en mentionnant la discipline choisie. Je vérifie sur le livret d'information (consultable sur le site internet du Conservatoire) que je n'ai pas dépassé la limite d'âge, auquel cas ma pré-inscription ne pourra être acceptée.

> Je n'oublie pas de joindre en version dématérialisée toutes les pièces complémentaires demandées.

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

#### 2<sup>ème</sup> ÉTAPE - INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE - Mai 2018

> Je télécharge la fiche d'inscription au concours d'entrée (téléchargeable sur le site internet du Conservatoire) en plus de ma pré-inscription, et je la retourne auprès du Service des études accompagnée des frais de concours de 30 euros.

> Je reçois ma convocation environ une semaine avant la date du concours d'entrée qui a lieu selon le calendrier suivant :

| Intitulé                   | Date du concours | Salle | Cours de préparation |
|----------------------------|------------------|-------|----------------------|
| Cordes et Musique ancienne | Lundi 2 juillet  | 302   | non                  |
| Claviers et polyphoniques  | Mardi 3 juillet  | 302   | non                  |
| Vents et percussions       | Mardi 3 juillet  | 302   | non                  |

|               |                       |                  |                          |
|---------------|-----------------------|------------------|--------------------------|
| Jazz          | Mercredi 26 septembre | Sous-sol         | à partir du 17 septembre |
| Théâtre       | Mercredi 3 octobre    | Ravel            | à partir du 17 septembre |
| Chant lyrique | Jeudi 11 octobre      | Auditorium       | à partir du 17 septembre |
| Danse         | Samedi 6 octobre      | Studios de danse | à partir du 17 septembre |

Pour les élèves instrumentistes :

> Il m'est demandé d'interpréter une pièce au choix de ma discipline sauf pour le piano et la guitare pour lesquels je dois en plus interpréter un morceau imposé d'après la liste des morceaux imposés consultables sur le site internet du Conservatoire à partir du 28 mai 2018. Ma prestation sera non accompagnée. Ce concours d'entrée comprend également un test de niveau FM qui ne nécessite pas de préparation préalable.

Pour les élèves danseurs :

> Je suis dans l'obligation de suivre les cours de préparation au concours dont les horaires sont consultables sur le site internet du Conservatoire à partir de fin juillet 2018.

Pour les élèves candidats en Jazz, Théâtre, Chant lyrique :

> Je suis dans l'obligation de suivre les cours de préparation au concours (voir 4<sup>ème</sup> étape).

> Le résultat du concours d'entrée est communiqué par voie d'affichage au sein du Conservatoire à compter du lendemain du concours (le lundi suivant si le concours a lieu un samedi).

#### 3<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFIRMATION D'INSCRIPTION - Juillet 2018

> Je confirme alors mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises lors de ma pré-inscription. Passé le 25 août, une pénalité pour inscription tardive me sera facturée, ma place ne sera plus garantie et pourra être attribuée à un élève placé sur liste d'attente.

> Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais supplémentaires.

#### **4<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - Septembre 2018**

> Si je suis candidat en Jazz, Chant lyrique, Théâtre, Danse, je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les enseignants qui aura lieu au Conservatoire le 8 septembre 2018 de 14h à 17h afin de définir avec eux les horaires des cours de préparation au concours d'entrée.

#### **5<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Septembre 2018**

> Les cours débutent la semaine du 17 septembre 2018.

## **Je suis non débutant, extérieur au Conservatoire et je souhaite m'inscrire en 2018/2019**

### **> Je me pré-inscris en Horaires Aménageables Instrument**

#### **1<sup>ère</sup> ÉTAPE - PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018**

> Je procède à ma pré-inscription en ligne sur le site internet du Conservatoire entre le 28 mai et le 18 juin 2018 en mentionnant la discipline choisie ainsi que la filière AMÉ. Je vérifie sur le livret d'information (consultable sur le site internet du Conservatoire) que je n'ai pas dépassé la limite d'âge, auquel cas ma pré-inscription ne pourra être acceptée.

> Je n'oublie pas de joindre en version dématérialisée toutes les pièces complémentaires demandées.

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

#### **2<sup>ème</sup> ÉTAPE - INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE - Mai 2018**

> Je télécharge la fiche d'inscription au concours d'entrée (téléchargeable sur le site internet du Conservatoire) en plus de ma pré-inscription, et je la retourne auprès du Service des études accompagnée des frais de concours de 30 euros.

> Je reçois ma convocation environ une semaine avant la date du concours qui a lieu selon le calendrier suivant :

| Intitulé                   | Date du concours | Salle |
|----------------------------|------------------|-------|
| Cordes et Musique ancienne | Mardi 3 juillet  | 302   |
| Claviers et polyphoniques  | Mardi 3 juillet  | 302   |
| Vents et percussions       | Mardi 3 juillet  | 302   |

> Il m'est demandé d'interpréter une pièce au choix de ma discipline, sauf pour le piano et la guitare pour lesquels je dois en plus interpréter un morceau imposé d'après la liste des morceaux imposés consultables sur le site internet du Conservatoire à partir du 28 mai 2018.

Ma prestation sera non accompagnée. Ce concours d'entrée comprend également un test de niveau FM qui ne nécessite pas de préparation préalable.



> Le résultat du concours d'entrée est communiqué par voie d'affichage au sein du Conservatoire à compter du lendemain du concours.

### **3<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFIRMATION D'INSCRIPTION - Juillet 2018**

> Si je suis admis, je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire me confirmant mon inscription et me communiquant mon identifiant extranet usager par lequel je pourrai consulter les cours collectifs qui m'ont été attribués sur iMuse.

> Je confirme alors mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises lors de ma préinscription. Passé le 25 août, une pénalité pour inscription tardive me sera facturée, ma place ne sera plus garantie et pourra être attribuée à un élève placé sur liste d'attente.

> Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais supplémentaires.

### **4<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - Septembre 2018**

> Je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les professeurs d'instrument qui aura lieu au Conservatoire le 8 septembre 2018 de 14h à 17h afin de définir avec eux de mon horaire de cours d'instrument. Si je ne me rends pas à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification possible.

### **5<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Septembre 2018**

> Les cours débutent la semaine du 17 septembre 2018.

## **Je suis non débutant, extérieur au Conservatoire et je souhaite m'inscrire uniquement en pratique collective en 2018/2019**

### **> Je me pré-inscris en pratique collective instrumentale ou vocale**

#### **1<sup>ère</sup> ÉTAPE - PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018**

> Je procède à ma pré-inscription en ligne sur le site internet du Conservatoire entre le 28 mai et le 18 juin 2018 en mentionnant la discipline choisie.

> Je n'oublie pas de joindre en version dématérialisée toutes les pièces complémentaires demandées.

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

#### **2<sup>ème</sup> ÉTAPE - INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE - Mai 2018**

> Je télécharge la fiche d'inscription au concours d'entrée (téléchargeable sur le site internet du Conservatoire) en plus de ma pré-inscription, et je la retourne auprès du Service des études accompagnée des frais de concours de 30 euros.

> Je reçois ma convocation environ une semaine avant la date du concours qui a lieu suivant le calendrier suivant :

| Intitulé                   | Date du concours | Salle |
|----------------------------|------------------|-------|
| Cordes et Musique ancienne | Lundi 2 juillet  | 302   |
| Vents et percussions       | Mardi 3 juillet  | 302   |
| Choeur                     | Mardi 3 juillet  | Ravel |

> Il m'est demandé d'interpréter une pièce au choix de ma discipline. Ma prestation sera non accompagnée. Ce concours d'entrée comprend également un test de niveau FM qui ne nécessite pas de préparation préalable.

### **3<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTUDE DU DOSSIER - Juillet 2018**

> Ma demande de pré-inscription est étudiée par la Direction du Conservatoire et les enseignants. Sont pris en compte le niveau, ainsi que le nombre de places disponibles dans les chœurs ou orchestres.

### **4<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFIRMATION D'INSCRIPTION - Juillet 2018**

> Si je suis admis, je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire me confirmant mon inscription et me communiquant mon identifiant extranet usager par lequel je pourrai consulter les cours collectifs qui m'ont été attribués sur iMuse.

> Je confirme alors mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises lors de ma préinscription. Passé le 25 août, une pénalité pour inscription tardive me sera facturée.

> Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais supplémentaires.

### **5<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Septembre 2018**

> Les cours débutent la semaine du 17 septembre 2018.

## **Je suis déjà au Conservatoire et je souhaite me réinscrire dans la même filière pour la rentrée 2018/2019 (hors CHAM/CHAD)**

### **1<sup>ère</sup> ÉTAPE - RÉINSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018**

> Je procède à ma réinscription sur mon extranet usager iMuse entre le 28 mai et le 18 juin 2018 en me connectant à :

[www.imuse-grandnancy.fr//extranet/login/usa\\_index\\_famille.php](http://www.imuse-grandnancy.fr//extranet/login/usa_index_famille.php)

> Je n'oublie pas d'associer à cette réinscription les pièces justificatives demandées.

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.

> Au delà du 18 juin, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité pour inscription tardive me sera facturée.

### **2<sup>ème</sup> ÉTAPE - INSCRIPTION SCOLAIRE POUR LA FILIÈRE AMÉNAGEABLE UNIQUEMENT - Mai 2018**

> Je m'inscris ou me réinscris parallèlement à l'école Notre-Dame Saint-Sigisbert ou au collège Saint-Sigisbert en mentionnant le choix de la filière Horaires Aménageables.

### **3<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFIRMATION D'INSCRIPTION - Juin 2018**

> Une fois ma réinscription validée par le Service des études, je confirme mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises lors de ma réinscription. Passé le 25 août, une pénalité pour inscription tardive me sera facturée, ma place ne sera plus garantie et pourra être attribuée à un élève placé sur liste d'attente.

### **4<sup>ème</sup> ÉTAPE - COMMUNICATION DE L'EMPLOI DU TEMPS - Juillet 2018**

> Je me connecte sur mon extranet usager iMuse à compter du 15 juillet pour prendre connaissance de l'horaire des cours collectifs qui m'ont été attribués. Les cours individuels apparaissant en temporaires (tmp).

## **5<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - Septembre 2018**

> Je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les professeurs d'instrument ou de chant qui aura lieu au Conservatoire le 8 septembre 2018 de 14h à 17h afin de définir avec eux de mon horaire de cours individuel. Si je ne me rends pas à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification possible.

## **6<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Septembre 2018**

> Les cours débutent la semaine du 17 septembre 2018.

## **Je suis déjà au Conservatoire et je souhaite me réinscrire en changeant de filière pour la rentrée 2018/2019 (hors CHAM / CHAD)**

### **1<sup>ère</sup> ÉTAPE - RÉINSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018**

> Je procède à ma réinscriptions sur mon extranet usager iMuse entre le 28 mai et le 18 juin 2018 en me connectant à :  
[www.imuse-grandnancy.fr//extranet/login/usa\\_index\\_famille.php](http://www.imuse-grandnancy.fr//extranet/login/usa_index_famille.php)

> Je n'oublie pas d'associer à cette réinscription les pièces justificatives demandées en sélectionnant la nouvelle filière.

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.

> Au delà du 18 juin, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité pour inscription tardive me sera facturée.

### **2<sup>ème</sup> ÉTAPE - INSCRIPTION SCOLAIRE POUR LA FILIÈRE AMÉNAGEABLE UNIQUEMENT - Mai 2018**

> Si je souhaite intégrer le Conservatoire dans le cadre de la filière Horaires Aménageables (école élémentaire ou collège Notre-Dame Saint-Sigisbert), je dois m'inscrire dans cet établissement scolaire en mentionnant le choix de la filière Horaires Aménageables.

### **3<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFIRMATION D'INSCRIPTION - Juin 2018**

> Une fois ma réinscription validée par le Service des études, je confirme mon inscription en adressant au Service des études le règlement des frais de dossier de 70 euros ainsi que les pièces complémentaires si je ne les ai pas déjà transmises lors de ma réinscription. Passé le 25 août, une pénalité pour inscription tardive me sera facturée, ma place ne sera plus garantie et pourra être attribuée à un élève placé sur liste d'attente.

### **4<sup>ème</sup> ÉTAPE - COMMUNICATION DE L'EMPLOI DU TEMPS - Juillet 2018**

> Je me connecte sur mon extranet usager iMuse à compter du 15 juillet pour prendre connaissance de l'horaire des cours collectifs qui m'ont été attribués. Les cours individuels apparaissent en temporaires (tmp).

## **5<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - Septembre 2018**

> Je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les professeurs d'instrument ou de chant qui aura lieu au Conservatoire le 8 septembre 2018 de 14h à 17h afin de définir avec eux de mon horaire de cours d'instrument. Si je ne me rends pas à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire individuel qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification possible.

## **6<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Septembre 2018**

> Les cours débutent la semaine du 17 septembre 2018.

## **Je souhaite commencer des études de Musicologie à l'Université de Lorraine à la rentrée 2018/2019**

### **1<sup>ère</sup> ÉTAPE - INSCRIPTION UNIVERSITAIRE - Mai 2018**

> Je m'inscris à l'Université de Lorraine.

### **2<sup>ème</sup> ÉTAPE - JE SUIS DÉJÀ ÉLÈVE AU CONSERVATOIRE - RÉINSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018**

> Je procède à ma réinscription sur iMuse entre le 28 mai et le 18 juin 2018 en me connectant à :

[www.imuse-grandnancy.fr//extranet/login/usa\\_index\\_famille.php](http://www.imuse-grandnancy.fr//extranet/login/usa_index_famille.php)

> Je n'oublie pas de sélectionner la filière Musicologie et d'associer lors de cette démarche les pièces justificatives demandées en version dématérialisée.

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.

### **2<sup>ème</sup> ÉTAPE - JE NE SUIS PAS ÉLÈVE AU CONSERVATOIRE - PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE / TEST D'ORIENTATION - Mai 2018**

> Je procède à ma pré-inscription en ligne sur le site internet du Conservatoire entre le 28 mai et le 18 juin 2018 en mentionnant la discipline convenue lors du test d'orientation.

> Je n'oublie pas de retourner toutes les pièces complémentaires ainsi que le règlement des frais de dossier de 70 euros.

> Je suis convoqué à un test d'orientation au Conservatoire le Jeudi 17 mai à 13h30 (test de rattrapage le 30 août 2018) afin de définir mon niveau de Formation musicale et établir mon choix d'instrument en présence d'au moins un représentant de l'Université et un représentant du Conservatoire.

### **3<sup>ème</sup> ÉTAPE - CONFORMATION D'INSCRIPTION - Mai 2018**

> Je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire me confirmant mon inscription et me communiquant mon identifiant extranet usager iMuse afin de me permettre de consulter le nom de l'enseignant qui m'a été attribué (noté tmp cours temporaire en attente de l'horaire de cours définitif) ainsi que les jours et heures des cours collectifs.

### **4<sup>ème</sup> ÉTAPE - ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - Septembre 2018**

> Je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les professeurs d'instrument, de jazz et de chant qui aura lieu au Conservatoire le 8 septembre 2018 de 14h à 17h afin de définir avec eux de mon horaire de cours individuel. Si je ne me rends pas à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification possible.

### **5<sup>ème</sup> ÉTAPE - DÉBUT DES COURS - Septembre 2018**

> Les cours débutent la semaine du 17 septembre 2018.

## **Je souhaite m'inscrire en cycle spécialisé à la rentrée 2018/2019**

> Les concours d'entrée en cycle spécialisé sont organisés au sein d'un réseau d'établissement en octobre 2018.

### **1<sup>ère</sup> ÉTAPE - PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - Mai 2018**

> Je procède à ma pré-inscription en ligne sur le site internet du Conservatoire entre le 28 mai et le 18 juin 2018 en mentionnant la discipline choisie. Je vérifie sur le livret d'information (consultable sur le site internet du Conservatoire) que je n'ai pas dépassé la limite d'âge, auquel cas ma pré-inscription ne pourra être acceptée.

> Je n'oublie pas de joindre en version dématérialisée toutes les pièces complémentaires demandées.

> Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

### **2<sup>ème</sup> ÉTAPE - INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE- Mai 2018**

> Je télécharge la fiche d'inscription au concours d'entrée (téléchargeable sur le site internet du Conservatoire) en plus de ma pré-inscription, et je la retourne auprès du Service des études accompagnée des frais de concours de 30 euros.

> Je reçois ma convocation environ une semaine avant la date du concours d'entrée

> Pour plus de renseignements, contacter le Service des études.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Pour plus d'informations sur les filières  
Hors Temps Scolaire, Aménageables, Musicologie,  
consultez le livret d'information sur le site internet du  
Conservatoire régional du Grand Nancy

Pour plus d'informations sur les disciplines :  
écriture / direction d'orchestre /  
accompagnement au piano / culture musicale  
merci de vous rapprocher du Service des études

### **Conservatoire régional du Grand Nancy**

Service des études  
1-3, rue Michel Ney  
CO n° 36  
54035 NANCY CEDEX  
Tél. 03 83 91 84 81  
crgn.scolarite@grandnancy.eu

### **Ensemble scolaire Notre-Dame Saint-Sigisbert**

19, cours Léopold,  
54000 NANCY  
Tél. 03 83 17 33 80

### **Université de Lorraine**

UFR Arts, Lettres et Langues - Nancy  
Institut de Musicologie  
3, place Godefroy de Bouillon  
54 015 NANCY CEDEX  
03 72 74 31 11 (Institut)  
03 72 74 30 70 (Scolarité)  
all-ncy-scol-contact@univ-lorraine.fr

*Guide réalisé par le Service des études  
Direction : Agnès FONTANELLA, Conseillère aux études  
Responsable : Olivier SIEDLECKY*

*Création graphique : Service Action culturelle*

